



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

V/Réf : N1-2017-494

Objet : Installation classée
Commune de Boussay (44)



Le Directeur de l'INAO
à
Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et
foncières
6 quai Ceineray - BP 33515
44035 NANTES Cédex 1

Angers, le 18 décembre 2017

A l'attention de Sophie COUTANT

Par courriel, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, un nouveau dossier présenté par la Société MINOTERIE GIRARDEAU, située à Boussay, qui souhaite obtenir l'autorisation de procéder à la régularisation de sa situation administrative.

La commune de Boussay se situe dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Protégée (AOP) "Maine-Anjou" et "Beurre Charentes-Poitou", ainsi que dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Val de Loire", "Bœuf de Vendée", "Bœuf du Maine", "Jambon de Vendée", "Pâté de campagne Breton", "Porc de Vendée", "Volailles d'Ancenis", "Volailles de Challans", "Volailles de Cholet", "Volailles de Vendée", "Farine de Blé Noir de Bretagne", "Mâche Nantaise", "Brioche Vendéenne" et "Gâche Vendéenne".

Nos services recensent actuellement 11 opérateurs situés sur la commune de Boussay, concernés par l'un de ces signes de qualité, dont 1 en AOP "Maine-Anjou" et 3 en AOP "Beurre Charentes-Poitou".

Cependant, après étude de ce dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP/IGP concernées.

Pour le Directeur de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr